

Les bulles d'

Projet d'accueil

ASBL Les Bulles d'O

Rue Albert 1^{er}, 89 bis
6240, Farciennes

Téléphone :

E-mail : lesbullesdo.farciennes@gmail.com

Introduction

« **Les Bulles d'O** », c'est un milieu d'accueil qui a pour objectif d'assurer le bien-être des jeunes enfants qui lui sont confiés. Nous privilégions la vision de l'enfant en tant qu'être unique.

Toute notre équipe considère que chaque enfant a des besoins précis et nombreux, L'équipe au complet travaille à rassembler les conditions d'accueil optimales de l'enfant.

Visant le meilleur développement physique, psychique, affectif et social des enfants, notre milieu d'accueil s'inspire de pédagogies actives.

Notre cadre pédagogique est primordial pour le développement de chaque enfant, et ce, dès ses premiers mois. C'est ce cadre qui lui permet de façonner sa personnalité tout en assimilant ses premières connaissances.

Avec les familles, qui sont nos partenaires, nous réunissons nos efforts afin de participer à la création d'une société préparée aux enjeux de demain, plus juste et plus harmonieuse.

1) Notre équipe

La qualité de l'accueil proposé aux enfants et à leurs familles repose avant tout sur les femmes et les hommes qui composent l'équipe éducative.

À la crèche **Les Bulles d'O**, nous accordons une attention particulière à la constitution d'une équipe professionnelle engagée, bienveillante et compétente, capable d'accompagner chaque enfant dans le respect de son rythme, de ses besoins et de son individualité.

Les professionnels de la crèche partagent des valeurs communes fondées sur le respect, l'inclusion, la coopération et l'ouverture aux autres. Leur rôle ne se limite pas à répondre aux besoins quotidiens des enfants : ils participent activement à la création d'un environnement sécurisant, stimulant et chaleureux, propice au développement global de chacun.

Le travail en équipe constitue un élément essentiel du projet d'accueil. Il permet d'assurer une cohérence dans les pratiques éducatives, de soutenir la réflexion professionnelle et de garantir une qualité d'accueil constante.

La direction veille à accompagner les professionnels dans leur pratique, à encourager la formation continue et à favoriser des temps d'échange et de concertation réguliers.

Lorsque l'équipe sera constituée, une présentation des membres du personnel, comprenant leur parcours professionnel et leurs fonctions au sein de la crèche, sera communiquée aux familles afin de favoriser la confiance et la connaissance mutuelle.

La qualité de l'accueil des enfants repose en grande partie sur l'engagement, les compétences et la complémentarité des professionnels qui composent l'équipe.

La crèche **Les Bulles d'O** s'appuiera sur une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels qualifiés, partageant des valeurs communes de respect, de bienveillance et d'inclusion.

Chaque membre de l'équipe contribue à créer un environnement sécurisant et stimulant pour les enfants, tout en développant une relation de confiance avec les familles.

1.1) Présentation du personnel

L'équipe de la crèche sera composée notamment de :

- une direction ou responsable de milieu d'accueil
- du personnel d'encadrement Psycho-Médico-Social
- des accueillant.tes d'enfants qualifiés.ées
- du personnel de soutien (entretien, cuisine, logistique)

Les professionnels seront engagés conformément aux exigences et aux qualifications reconnues par l'**ONE**.

1.2) Parcours professionnel

1.3) Formations

L'équipe participera régulièrement à des formations continues afin de développer ses compétences professionnelles et d'actualiser ses pratiques.

Ces formations pourront porter notamment sur :

- le développement de l'enfant
- la communication avec les familles
- l'inclusion des enfants à besoins spécifiques
- la santé et la sécurité
- l'éveil et les pratiques pédagogiques

La formation continue constitue un levier important pour maintenir la qualité de l'accueil et soutenir la réflexion pédagogique de l'équipe.

1.4) Travail d'équipe et concertation

Des temps de concertation seront organisés régulièrement et également durant 3 heures chaque mois afin de permettre à l'équipe :

- d'échanger sur les pratiques professionnelles
- de partager les observations concernant les enfants
- de réfléchir collectivement à l'organisation du quotidien
- d'ajuster le projet pédagogique si nécessaire

Ces moments favorisent la cohérence des pratiques et renforcent la qualité de l'accueil.

1.5) Évaluation et accompagnement professionnel

La direction veillera à accompagner les professionnels dans leur pratique et à soutenir leur développement professionnel.

Des moments d'échange et d'évaluation permettront :

- de faire le point sur le travail réalisé
- d'identifier les besoins de formation
- d'ajuster les pratiques
- de soutenir la dynamique d'équipe

1.6) Photos

Lorsque l'équipe sera constituée, une présentation des membres de l'équipe (photos et parcours professionnels) sera mise à disposition des familles afin de favoriser la connaissance mutuelle et la confiance.

2) Nos locaux

Les différents espaces de notre crèche « **Les Bulles d'O** » ont été pensés en termes d'espaces de communication, d'interactions entre les enfants et les adultes en conformité avec les normes et les exigences de l'Arrêté Infrastructure.

L'environnement fonctionnel est adapté pour répondre aux besoins d'autonomie, de confiance, d'apprentissage et de socialisation de chacun des enfants accueillis et est homologué pour garantir la sécurité, l'hygiène et l'épanouissement des enfants et du personnel

L'espace de la crèche est conçu pour pouvoir envisager un espace suffisamment riche d'exploration tout en garantissant **un contact visuel permanent des puéricultrices avec les enfants**. L'infrastructure est divisée en diverses parties distinctes aux fonctions précises :

- espace bébé
- espace activités
- espace jeux

- espace repas
- espace coussins
- espace repos
- espace accueil
- espace extérieur (jardin)

Chaque meuble est positionné pour faciliter les contacts positifs entre enfant, créer des occasions de jeux...et soutenir la curiosité des enfants accueillis.

2.1) Nos coordonnées

La crèche « **Les Bulles d'O** » se situe à la rue Albert I^{er}, n°91 à 6240 Farciennes.

2.2) Plans des espaces d'accueil



2.3) Photos des différents espaces et équipements

2.4) Description des espaces

(Espaces de jeux intérieurs et espaces de jeux extérieurs, espace de repos, espaces de repas, espaces de changes, vestiaires, accueil, bureaux, infirmerie, etc...)

3) Les horaires et informations pratiques

Notre crèche « Les Bulles d'O » est ouverte selon l'horaire suivant :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi

07h30–17h30

4) Notre pédagogie

4.1) Nos objectifs

Notre projet pédagogique vise à offrir à chaque enfant un accueil individualisé, respectueux de son rythme, de ses besoins et de ses particularités, dans un environnement sécurisant, bienveillant et stimulant.

Il s'articule autour des axes suivants :

- **Le bien-être et la sécurité affective**

Nous veillons à garantir un cadre sécurisant, tant sur le plan physique qu'émotionnel, favorisant le sentiment de confiance, la sérénité et l'épanouissement de chaque enfant.

- **Le développement global de l'enfant**

Les activités et les aménagements soutiennent le développement moteur, affectif, cognitif, social, langagier et créatif.

- **L'autonomie et la confiance en soi**

Nous encourageons les enfants à faire des choix, à expérimenter et à développer progressivement leur autonomie, dans le respect de leur individualité.

- **La socialisation et le vivre-ensemble**

Les relations entre enfants sont accompagnées afin de développer la coopération, le respect mutuel, l'entraide et les compétences sociales.

- **La créativité et l'expression**

Nous favorisons l'imaginaire, l'expression personnelle et les expériences artistiques, sensorielles et culturelles.

- **L'inclusion et le respect des diversités**

Nos pratiques s'inscrivent dans une démarche inclusive, attentive aux différences culturelles, sociales, linguistiques et familiales.

- **La santé, l'hygiène et la prévention**

Nous accordons une importance particulière à la santé, à l'hygiène et à la prévention pour garantir un cadre de vie sain.

- **Le partenariat avec les familles**

Nous développons une relation de confiance fondée sur l'écoute, le dialogue et la transparence, en reconnaissant les parents comme partenaires.

- **La qualité professionnelle**

L'équipe s'inscrit dans une dynamique de formation continue, de réflexion collective et d'amélioration permanente des pratiques.

- **La citoyenneté et le respect de l'environnement**

Nous sensibilisons les enfants aux valeurs du vivre-ensemble, de solidarité et de respect de l'environnement.

4.2) L'accessibilité

La crèche « **Les Bulles d'O** » veille à garantir un accueil accessible à tous les enfants et à toutes les familles, sans discrimination, dans le respect des principes d'égalité des chances et d'inclusion.

L'accessibilité est envisagée dans ses différentes dimensions :

- **Accessibilité physique**

Les locaux sont aménagés de manière à faciliter les déplacements et l'autonomie des enfants, y compris ceux présentant des besoins spécifiques. L'organisation des espaces tient compte de la sécurité, de la lisibilité et du confort.

- **Accessibilité financière**

La structure veille à proposer un accueil respectueux des réalités économiques des familles et informe celles-ci de manière claire sur les modalités financières, les aides possibles et les dispositifs existants.

- **Accessibilité informationnelle**

Les informations essentielles concernant le fonctionnement de la crèche, le projet d'accueil et le suivi de l'enfant sont communiquées de manière claire, compréhensible et adaptée aux familles.

- **Accessibilité relationnelle**

L'équipe adopte une posture d'écoute, de respect et de disponibilité, favorisant un climat de confiance et un dialogue ouvert avec chaque famille.

Lorsque des besoins particuliers sont identifiés, un accompagnement individualisé est mis en place en collaboration avec les parents et, si nécessaire, avec des partenaires spécialisés.

4.3) Respect du rythme et co-éducation

Le respect du rythme individuel de chaque enfant constitue un principe fondamental du projet pédagogique de la crèche « **Les Bulles d'O** ». Chaque enfant évolue selon son propre développement, ses besoins et son histoire personnelle.

- **Le respect du rythme biologique**

Les temps de sommeil, de repas, d'activités et de repos sont adaptés aux besoins de chaque enfant. L'équipe veille à respecter les signaux exprimés par l'enfant et à éviter toute contrainte inutile.

- **La continuité éducative**

Une attention particulière est portée à la cohérence entre le milieu familial et le milieu d'accueil. Les échanges réguliers avec les parents permettent d'assurer une continuité dans les pratiques, les habitudes et les repères de l'enfant.

- **Les repères et les rituels**

Des repères stables et sécurisants sont mis en place afin de structurer la journée :

- accueil du matin
- temps de séparation
- repas
- sieste
- retrouvailles

Ces rituels favorisent le sentiment de sécurité affective et permettent à l'enfant de se situer dans le temps et dans l'espace.

- **La période de familiarisation**

L'entrée à la crèche fait l'objet d'une période d'adaptation progressive, organisée en concertation avec les familles. Cette phase permet à l'enfant de découvrir son nouvel environnement à son rythme et de construire une relation de confiance avec l'équipe.

- **L'accompagnement individualisé**

L'équipe observe chaque enfant afin d'adapter son accompagnement à ses besoins spécifiques, en tenant compte de son évolution, de ses émotions et de ses capacités.

4.4) La multiculturalité, la diversité sociale et l'inclusion

La crèche « **Les Bulles d'O** » s'inscrit dans une démarche d'ouverture, de respect et de valorisation de la diversité sous toutes ses formes.

- **La diversité culturelle**

La structure accueille des enfants issus de cultures, de langues et de traditions variées. Cette diversité est considérée comme une richesse pour le développement des enfants et pour la vie collective.

L'équipe veille à :

- respecter les valeurs et les pratiques familiales,
 - favoriser la découverte des cultures,
 - encourager l'ouverture et la curiosité.
- **La diversité socio-économique**

La crèche est attentive aux réalités sociales et économiques des familles. Elle adopte une posture bienveillante et sans jugement, et veille à garantir un accueil équitable pour tous les enfants.

Des partenariats et des dispositifs d'accompagnement peuvent être mobilisés afin de soutenir les familles en situation de fragilité.

- **L'intégration des enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques**

La crèche s'engage à favoriser l'inclusion des enfants présentant un handicap, un retard de développement ou des besoins particuliers.

Cette inclusion repose sur :

- une collaboration étroite avec les familles,
- le travail en réseau avec les services spécialisés,
- l'adaptation des pratiques et des aménagements,
- la formation continue de l'équipe.

Chaque enfant est accueilli dans le respect de ses capacités, de son potentiel et de son rythme, dans une perspective de valorisation et de participation à la vie collective.

- **Le vivre-ensemble et le respect mutuel**

L'équipe accompagne les enfants dans l'apprentissage du respect, de la tolérance, de l'entraide et de la solidarité, en favorisant un climat inclusif et bienveillant.

4.5) L'encadrement et la sécurité

La crèche « **Les Bulles d'O** » accorde une importance centrale à la qualité de l'encadrement et à la sécurité des enfants, qui constituent des conditions essentielles à leur bien-être, à leur développement et à la confiance des familles.

- **Un encadrement professionnel et attentif**

L'encadrement est assuré par une équipe qualifiée, formée et engagée, respectant les normes en vigueur en matière de taux d'encadrement et de compétences professionnelles.

Chaque enfant bénéficie d'une présence adulte rassurante, disponible et attentive à ses besoins, favorisant une relation sécurisante et individualisée.

- **La sécurité physique**

Les locaux, les équipements et le matériel sont sélectionnés, aménagés et entretenus dans le respect des normes de sécurité et d'hygiène en vigueur.

Des contrôles réguliers sont effectués afin de prévenir les risques liés aux installations, aux jeux et aux déplacements. L'aménagement des espaces est pensé pour garantir une circulation fluide, une visibilité optimale et une surveillance adaptée.

- **La sécurité affective et émotionnelle**

L'équipe veille à instaurer un climat bienveillant, stable et respectueux, dans lequel chaque enfant peut exprimer ses émotions, ses besoins et ses difficultés en toute confiance.

La continuité des repères, la stabilité des référents et l'attention portée aux interactions contribuent à renforcer le sentiment de sécurité affective.

- **La prévention et la gestion des situations à risque**

Des procédures claires sont mises en place pour faire face aux situations d'urgence, aux accidents, aux maladies et aux événements exceptionnels.

L'équipe est formée aux gestes de premiers secours, aux protocoles sanitaires et aux règles de prévention, et agit de manière coordonnée et responsable en cas de besoin.

- **La collaboration avec les partenaires**

La crèche collabore avec les services compétents (ONE, services de santé, services spécialisés) afin de garantir un accompagnement sécurisé et adapté aux enfants.

4.6) Nos formations continues

La qualité de l'accueil repose sur l'engagement permanent de l'équipe dans une démarche de formation, de réflexion et d'amélioration continue des pratiques professionnelles.

- La formation continue

Les membres de l'équipe participent régulièrement à des formations en lien avec :

- le développement de l'enfant,
- la pédagogie,
- la santé et la sécurité,
- l'inclusion,
- la communication avec les familles,
- la gestion des situations complexes.

Ces formations permettent d'actualiser les connaissances et de renforcer les compétences professionnelles.

- **L'analyse des pratiques**

Des temps de réflexion collective et d'échanges professionnels sont organisés afin de favoriser l'analyse des situations rencontrées, le partage d'expériences et l'amélioration des pratiques éducatives.

Ces moments contribuent à renforcer la cohésion de l'équipe et la qualité de l'accompagnement.

- **L'accompagnement des professionnels**

Les nouveaux membres de l'équipe bénéficient d'un accueil et d'un accompagnement adaptés, favorisant leur intégration et leur appropriation du projet pédagogique.

La direction veille à soutenir les professionnels dans leur développement personnel et professionnel.

- **L'ouverture aux innovations pédagogiques**

L'équipe reste attentive aux évolutions des pratiques, aux recherches et aux recommandations dans le domaine de la petite enfance, afin d'enrichir continuellement son projet éducatif.

4.7) La relation avec les parents et la place des parents à la crèche

La crèche « **Les Bulles d'O** » considère les parents comme des partenaires essentiels du projet d'accueil et du développement de leur enfant.

- **Une relation de confiance et de respect**

L'équipe veille à instaurer une relation fondée sur l'écoute, la bienveillance, la confidentialité et le respect mutuel.

Chaque famille est accueillie dans sa singularité, ses valeurs et son parcours.

- **L'information et la communication**

Une communication régulière, claire et transparente est assurée à travers différents moyens :

- échanges quotidiens
- supports écrits, cahiers de communication
- réunions
- outils numériques
- entretiens individuels

Ces échanges permettent un suivi cohérent et personnalisé de chaque enfant.

- **La participation des parents**

Les parents sont encouragés à participer, selon leurs disponibilités et leurs souhaits, à la vie de la crèche à travers :

- des moments conviviaux
- des activités partagées
- des rencontres thématiques
- des événements

Cette participation renforce le sentiment d'appartenance et la collaboration.

- **L'accompagnement à la parentalité**

L'équipe se tient disponible pour soutenir les parents dans leurs questionnements, leurs préoccupations et leurs démarches éducatives, dans une posture non jugeante et respectueuse.

Lorsque cela est nécessaire, les familles peuvent être orientées vers des partenaires spécialisés.

- **Le respect de la place de chacun**

La crèche veille à reconnaître et à respecter les rôles complémentaires des parents et des professionnels, dans l'intérêt supérieur de l'enfant.

Un dialogue constructif est favorisé afin de prévenir les incompréhensions et de soutenir une coopération harmonieuse.

4.8) Photos

5) Notre méthodologie

Avant l'inscription de votre enfant

- ✓ Contact/séance d'information/visite

5.1) A l'inscription de votre enfant

L'inscription d'un enfant à la crèche **Les Bulles d'O** constitue une première étape importante dans la relation qui se construit entre la famille et le milieu d'accueil.

Les parents peuvent introduire une demande de préinscription auprès de la crèche, soit lors d'une prise de contact directe, soit via les modalités prévues par la structure.

La préinscription permet de recueillir les premières informations concernant l'enfant et les besoins de la famille. Elle ne garantit toutefois pas automatiquement l'attribution d'une place.

Lorsqu'une place se libère et correspond aux besoins de la famille, un rendez-vous est proposé aux parents afin de :

- présenter le fonctionnement de la crèche
- expliquer le projet d'accueil et l'organisation du milieu d'accueil
- répondre aux questions des parents
- visiter les espaces de vie des enfants

Cette rencontre permet d'instaurer un premier climat de confiance et de s'assurer que les attentes des familles correspondent au projet de la crèche.

Lorsque l'inscription est confirmée, les parents complètent les documents administratifs nécessaires et signent le contrat d'accueil, conformément aux dispositions prévues par l'**ONE**.

5.2) La familiarisation de votre enfant

La période de familiarisation constitue une étape essentielle pour permettre à l'enfant, à ses parents et aux professionnels de faire connaissance progressivement.

Cette période permet à l'enfant de découvrir son nouvel environnement, les personnes qui l'accueilleront ainsi que les autres enfants, dans un climat rassurant et sécurisant.

La familiarisation se déroule généralement sur plusieurs jours et s'organise de manière progressive. Au début, l'enfant vient accompagné de l'un de ses parents pour des moments courts au sein de la crèche (au moins 5 jours avec les parents). Progressivement, les temps de présence s'allongent afin de permettre à l'enfant de s'habituer au milieu d'accueil et aux personnes qui s'occupent de lui (au moins 5 jours sans les parents).

Cette période est également l'occasion pour les parents de partager avec l'équipe des informations importantes concernant leur enfant : habitudes, rythme de sommeil, alimentation, préférences ou besoins particuliers.

La familiarisation est adaptée au rythme de chaque enfant et se déroule dans le respect de ses besoins et de ses réactions.

5.3) L'accompagnement individualisé de l'enfant

À la crèche **Les Bulles d'O**, chaque enfant est accueilli comme une personne unique, avec son rythme, ses besoins et sa personnalité.

L'équipe veille à observer attentivement les enfants afin d'adapter l'accompagnement proposé à leur développement, à leurs capacités et à leurs centres d'intérêt.

Les professionnels portent une attention particulière :

- au respect du rythme de sommeil et d'éveil de chaque enfant
- aux besoins affectifs et relationnels
- au développement de l'autonomie
- à l'exploration et au jeu libre
- aux interactions entre les enfants

Les activités proposées visent à favoriser le développement global de l'enfant, tout en laissant une place importante à l'initiative, à la découverte et à la créativité.

L'équipe encourage les enfants à expérimenter, à communiquer et à développer progressivement leur autonomie, dans un cadre sécurisant et bienveillant.

- ✓ L'accueil et la séparation
- ✓ Les jeux
- ✓ La psychomotricité
- ✓ L'éveil musical et artistique
- ✓ Le rythme de votre enfant et le repas
- ✓ La notion de temps libre
- ✓ Les retrouvailles

5.4) Le vivre-ensemble

5.5) Les différentes sections

- ✓ Comme dans une bulle... : la section des bébés et la phase sensorielle
- ✓ Sors de ta bulle ! : la section de 9 à 18 mois placée sous le signe de l'exploration
- ✓ L'envol de la bulle : la section de 18 à 36 mois placée sous le signe de l'affirmation de soi et des jeux symboliques

5.6) Collaborations et partenaires

La crèche **Les Bulles d'O** s'inscrit dans une dynamique de collaboration avec différents partenaires afin de garantir un accueil de qualité et de répondre au mieux aux besoins des enfants et des familles.

La crèche entretient notamment des liens avec :

- l'Office de la Naissance et de l'Enfance (**ONE**), qui accompagne et soutient les milieux d'accueil dans leur mission et veille au respect du cadre réglementaire et de la qualité de l'accueil
- les services de santé et professionnels de l'enfance, lorsque cela est nécessaire pour soutenir le développement et le bien-être des enfants
- les services spécialisés, notamment dans le cadre de l'accueil d'enfants à besoins spécifiques ou présentant des particularités dans leur développement
- les acteurs locaux et associatifs, qui participent à la vie du quartier et favorisent l'ouverture de la crèche sur son environnement

Ces collaborations permettent de soutenir les familles, d'enrichir les pratiques professionnelles et de renforcer la qualité de l'accompagnement proposé aux enfants.

6) Les repas de votre enfant

6.1) La diversification alimentaire

La diversification alimentaire constitue une étape importante dans le développement de l'enfant. Elle se fait progressivement, en collaboration avec les parents et dans le respect des recommandations en matière de santé et de nutrition.

La crèche veille à respecter le rythme et les habitudes alimentaires de chaque enfant. L'introduction de nouveaux aliments se fait en concertation avec les parents afin d'assurer une continuité entre l'alimentation à la maison et celle proposée à la crèche.

Une attention particulière est portée aux éventuelles allergies, intolérances ou régimes alimentaires spécifiques.

6.2) L'allaitement

La crèche **Les Bulles d'O** reconnaît les bienfaits de l'allaitement et soutient les familles qui souhaitent poursuivre l'allaitement lors de l'accueil de leur enfant.

Le lait maternel peut être apporté à la crèche dans le respect des règles d'hygiène et de conservation. L'équipe veille à respecter les consignes transmises par les parents concernant la préparation et l'administration du lait.

Si les parents le souhaitent, ils peuvent également venir allaiter leur enfant au sein de la crèche.

6.3) L'organisation des repas

Les repas constituent des moments importants de la journée. Ils permettent aux enfants de découvrir de nouveaux aliments, de développer leur autonomie et de partager un moment convivial avec les autres enfants.

Les repas sont organisés dans une atmosphère calme et respectueuse du rythme de chacun. Les professionnels accompagnent les enfants dans l'apprentissage des gestes du quotidien et encouragent progressivement leur autonomie.

Une attention particulière est portée :

- au respect du rythme de l'enfant
- à la découverte des saveurs
- à la convivialité du moment du repas

7) Le sommeil de votre enfant

Le sommeil joue un rôle essentiel dans le développement et le bien-être de l'enfant.

À la crèche **Les Bulles d'O**, le rythme de sommeil de chaque enfant est respecté autant que possible. Les professionnels observent les signes de fatigue afin d'accompagner les enfants vers les moments de repos au moment qui leur convient le mieux.

Les enfants disposent d'un espace de repos calme, sécurisé et adapté à leur âge. Les rituels du coucher permettent de rassurer l'enfant et de favoriser un endormissement serein. Lors de l'entrée en crèche, les enfants dorment dans la section le temps d'une phase d'adaptation.

L'équipe veille à créer un environnement propice au repos tout en respectant les besoins individuels de chaque enfant.

8) La sante de votre enfant

8.1) L'hygiène

L'hygiène constitue un élément essentiel du bien-être et de la santé des enfants accueillis à la crèche.

Les professionnels veillent au respect des règles d'hygiène dans les soins apportés aux enfants, dans l'entretien des locaux et dans la manipulation du matériel.

Les enfants sont progressivement sensibilisés aux gestes d'hygiène du quotidien, tels que le lavage des mains, dans une démarche éducative adaptée à leur âge

8.2) L'allaitement

La crèche soutient les parents qui souhaitent poursuivre l'allaitement de leur enfant.

L'équipe veille à respecter les choix des familles et à accompagner les parents dans la continuité de l'allaitement lorsque l'enfant fréquente la crèche.

Les règles de conservation et de manipulation du lait maternel sont respectées afin de garantir la sécurité alimentaire de l'enfant.

8.3) Les soins

Les soins quotidiens font partie intégrante de l'accueil des enfants à la crèche.

Les professionnels veillent au bien-être de chaque enfant en assurant les soins nécessaires tels que :

- les changes
- l'accompagnement à l'hygiène
- l'observation de l'état de santé général

Toute situation particulière ou tout signe inhabituel concernant la santé de l'enfant est communiqué aux parents.

8.4) Les visites médicales

Le suivi de la santé de l'enfant est assuré en collaboration avec les parents et les professionnels de la santé ; d'où la nécessité de partager le carnet de santé de l'enfant.

Les parents restent responsables du suivi médical de leur enfant et veillent à effectuer les consultations médicales nécessaires auprès de leur médecin ou pédiatre.

La crèche peut demander certaines informations médicales nécessaires afin d'assurer un accueil adapté à l'état de santé de l'enfant.

8.5) Les vaccins

La crèche encourage les parents à suivre les recommandations en matière de vaccination afin de protéger la santé de leur enfant et celle des autres enfants accueillis.

Les vaccinations contribuent à prévenir certaines maladies et participent à la protection collective.

Les parents sont invités à informer la crèche de la situation vaccinale de leur enfant.

8.6) L'acquisition de la propreté

L'acquisition de la propreté est une étape importante du développement de l'enfant. Cette étape se fait progressivement et dans le respect du rythme de chaque enfant, en collaboration avec les parents, sans pression ni contrainte.

Les professionnels encouragent l'enfant et valorisent ses progrès, tout en respectant ses besoins et sa maturité.

8.7) La santé communautaire

La crèche participe à la promotion de la santé et du bien-être des enfants accueillis.

Les professionnels veillent à mettre en place des pratiques favorisant la santé des enfants, notamment à travers :

- le respect des règles d'hygiène
- une alimentation équilibrée
- des activités favorisant le développement et le bien-être

La crèche s'inscrit également dans une démarche de prévention et de sensibilisation à la santé, en collaboration avec les familles et les partenaires de santé.

9) La fin du séjour en crèche et le passage à l'école

Ensemble, nous construisons chaque jour un environnement où chaque enfant peut grandir à son rythme, s'épanouir et rêver ! Merci à tous pour votre confiance et votre précieuse collaboration dans cette belle aventure !